L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 16 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 5 au 6 Juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 54 à 5 h. 56

LA HAUSSE ILLICITE

Dans la soirée de dimanche, s'est présenté au commissariat central M. R. Bouchard, directeur de tournée théâtrale, demeurant à Paris, qui a déposé une plainte contre Mme Maveux, cafetière, 3, rue Pierre-Motte, qu'il accuse de lui avoir compté 25 fr. un apéritif et qui refusait de lui remettre une facture du repas qu'il avait pris dans son établissement, avec sa troupe.

TRAMWAYS
CE SOIR LUNDI à 8 heures
LE VOILE BLEU
Demain MARDI, soirée à 8 heures
MERCREDI: soirée à 8 heures

LE CULTE DE BACCHUS

M. Hilaire Deporter, 34 ans, demeurant 84, rue Inkerman, avait trop fêté la dive bouteille. Il a été rencontré par des agents, qui le gratifièrent d'un procès-verbal et l'amenèrent au violon pour y cuver sa boisson.

HEPASCOL FRANÇOIS
G. FOSSÉ, PHARMACIEN
70 COURS ALSACE-LORRAINE - BORDEAUX

L'EXPOSITION DES TRAVAUX D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

L'école nationale des arts et industries textiles de Roubaix a, on le sait, un but particulier qui est de former pour l'industrie textile des artistes ou artisans capables, et des techniciens. C'est dire si l'enseignement de l'école peut être complexe et quel doit être le discernement qui préside au dosage des diverses formes de culture apportées aux élèves.

L'exposition des travaux d'élèves est une occasion de toucher du doigt cette complexité, de la saisir dès l'abord, c'est ce qui on admire, mais aussi, les visiteurs qui en parcouraient les différents stands sous la conduite de M. Bon, directeur de l'école.

Voici d'abord le cours de M. Jacob qui comporte le dessin d'ornement, le dessin documentaires, effets coquilles et de croquis de mémoire. Cet enseignement qui constitue en quelque sorte la base de celui pratique à l'école, si complète par des études de perspectives et d'ombres.

C'est ensuite le cours supérieur de dessin et de peinture où les élèves de M. Dequene font preuve de belles qualités et de valeurs personnels : natures mortes, modèle vivant, croquis de plein air et croquis (élèves en 5 minutes de pose).

Mentionnons particulièrement une heureuse initiative : les croquis d'après films qui projette devant les élèves des films documentaires et ils doivent jeter rapidement sur le papier des attitudes, des silhouettes excellente gymnastique et de coup d'œil et de la main.

Avec le cours de tissage de MM. Delomez et Spetebooot, nous entrons dans un domaine technique où les connaissances artistiques vont trouver une application pratique, en l'occurrence ce sont des tissus divers exécutés entièrement dans l'école y compris la teinture.

Un vaste panneau et ici la technique de la tapisserie : entre les 58 effets obtenus avec 5 chaînes et 3 trames.

Signalons encore dans le même ordre d'idées les travaux réalisés au cours de dessins et esquisses de M. Vohee.

Et voici les réalisations du cours décoratif professé par Mlle Champier : elles comportent des compositions purement décoratives et des projets divers d'affiches de tissus de meubles, etc.

Tout à coté, le stand de la céramique sous la direction de M. Camus, les élèves ont réalisé entre les travaux classiques, de nombreux essais sur les matières textiles de remplacement.

Avec les élèves de M. Bevens, nous voici dans les travaux d'art textile et notamment de maquettes de tapisserie au style classique, aussi bien que de libre inspiration.

Chez M. Cauchetteux, qui enseigne l'architecture, on s'emploie à donner aux étudiants le maximum de connaissances et les œuvres qu'on leur fait étudier et réaliser portent non sur des sujets grandioses, mais sur des projets pratiques : maison d'un gardien de stade, restaurant communautaire, etc.

Voici le modelage et la sculpture où sous la direction de M. Lemaire les élèves ont réalisé de très belles choses, tant en ronde bosse qu'en travail sur bois. Ici encode on travaille dans un bel esprit d'émulation et les résultats sont excellents.

Enfin, pour terminer, ce sont les stands des mathématiques et d'un dessin industriel de MM. Bossut et Van Mullem qui traduisent d'une façon éloquente dans leur sécheresse la qualité de leur enseignement.

Nous ne pouvons terminer sans mentionner les travaux d'agrément qui sous la direction de Mme Lefebvre exécutent les jeunes filles qui ont avec beaucoup d'ingéniosité combattu la crise des matières premières.

∴

L'exposition restera ouverte au public pendant toute la semaine, de 15 à 18 heures.

La visite des Jardins ouvriers des Trois Ponts

Dimanche matin, M. Provo, maire, entouré de la plus grande partie du Conseil municipal, de MM. Grangeon, secrétaire général ; Lebrun, chef des travaux ; Wargniez, directeur des jardins, s'est rendu au groupe des jardins ouvriers des Trois-Ponts, où il fut accueilli par M. Steenhaut, délégué des jardins ouvriers, et les membres de l'organisation de ces jardins. Les visiteurs parcoururent la douzaine d'hectares que compte le groupe des Trois-Ponts. Au groupe de la Perche, M. le maire, au cours d'une courte allocution, félicita les organisateurs et les jardiniers pour leur beau travail.

Sociétés et Comités

LE SYNDICAT TEXTILE DE ROUBAIX ET ENVIRONS (73, Boulevard de Belfort) informe les familles de ses adhérents prisonniers qu'un vingt-sixième secours va leur être distribué. Le paiement commencera le Mardi 6 Juillet, à 9 h. et se poursuivra pendant tout le mois.

Se présenter au siège muni du livret syndical de l'intéressé et d'une lettre récente.

ÉTAT CIVIL

Décès. — Elisabeth Rumeisch, épouse Parsy, 64 ans, 179, rue de Constantine ; Pierre Vanneste, 67 ans, 40, rue de l'Ermitage.

FUNÉRAILLES

La Comtesse d'HESPEL, son épouse, le lieutenant Comte Philippe d'HESPEL, en captivité, la Comtesse WALLERAND-d'HESPEL, le capitaine Pierre DARCY, en captivité et Madame Robert DARCY, le lieutenant de vaisseau Comte d'ADHEMAR et la Comtesse d'ADHEMAR, ses enfants ; Madeleine Chantal DARCY, sa petite-fille ont la douleur de vous faire part du décès survenu le 3 juillet 1943, dans sa soixante-septième année du

Comte Octave d'HESPEL

Maire de Fournes-en-Weppes ; Croix de guerre Française et Belge 1914-18; Commendeur de 2e ordre de St-Grégoire-le-Grand ; Président fondateur de la Fédération Agricole du Nord de la France ; Président de la Chambre d'Agriculture du Nord ; Membre du Conseil de l'Union Régionale Coopérative Agricole du Nord ; Président de la Fédération de la Mutualité Agricole du Nord ; Vice-président de la Fédération Familiale du Nord de la France. Les FUNÉRAILLES auront lieu en l'Eglise de FOURNES, le **Mercredi 7 juillet, à onze heures.** Réunion au Château de Fournes, à 10 heures 45.

Le présent avis tiendra lieu de faire-part. 32.566

CROIX

A l'Amicale des Médaillés du Travail. — La Commission administrative de cet intéressant groupement de vieux travailleurs vient d'adresser un appel à MM. les Industriels dont les Médailles sont inscrits à l'Amicale, en vue de solliciter de leur générosité un don, soit en nature ou en espèces, en faveur de la tombola qu'elle compte organiser au cours de sa prochaine assemblée générale.

L'œuvre qu'elle poursuit, avec tant de persévérance étant toute de bienfaisance, elle ose espérer que MM. les Industriels, membres d'honneur et sympathisants voudront bien lui envoyer leur don, contribuant ainsi non seulement au succès de la tombola, mais à un non moins important de favoriser sa propagande en faveur de ces vieux et braves serviteurs Médaillés du Travail.

Les dons sont reçus avec la plus vive reconnaissance soit chez le Président, 47, boulevard E. Zola, soit chez le Trésorier, 110, rue Victor Hugo.

Statistique d'état civil au cours du premier semestre. — Les naissances ont dépassé de 16, le nombre des décès.

Du 1er janvier au 30 juin, les bureaux de l'état civil ont enregistré 124 naissances, dont 2 illégitimes ; 49 mariages, 6 divorces ; 108 décès 33 transcriptions de décès.

Les décès se classent ainsi : de 0 à 1 an, 3 ; de 1 à 20 ans, 5 ; de 20 à 40 ans, 9 ; de 40 à 60 ans, 16 ; au-dessus de 60 ans, 75.

Les causes sont dues : tuberculose, 14 ; méningite, 2 ; cancer, 11.

Pendant le même semestre, les naissances ont dépassé de 16 le nombre de décès ; c'est là une heureuse constatation à enregistrer.

Consultation des nourrissons. — Il n'y aura pas de consultation le mercredi 7, la première séance aura lieu le mercredi 14, à 15 h., à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Pour le colis du prisonnier. — Un prisonnier rapatrié, M. Robert Vandewalle, demeurant 47, boulevard Zola, a remis au comité d'assistance aux prisonniers, la somme de 200 fr. pour l'œuvre du colis. Le comité remercie.

WASQUEHAL

LA CLOTURE DES EXAMENS DES ELEVES MUSICIENS DE LA SYMPHONIE

Dimanche, au cours de la matinée, en la salle du groupe scolaire de la rue Deleuze, ont eu lieu les examens des élèves musiciens de la Symphonie.

Voici les résultats définitifs : Cours supérieur : Drumez Thérèse, 1er mention ; Gaston Leveugle, Daniel Deweer, 2e mention à l'unanimité. Obtiennent la 2e mention : Mlles Andrée Lepers et Rolande Rousseau ; Mlle Paulette Prouvost, 3e mention à l'unanimité.

Cours élémentaire : Mlle Ginette Lepers obtient la 2e distinction à l'unanimité et Mlles Denise Hourez, Yvette Hourez, Jeannine Thoris et L. Destombes, la 2e distinction.

Cours préparatoire : MM. Léon Collet, Jacques De Cuyper et Michel Vandeveide ont obtenu la 3e nomination à l'unanimité et MM. André De Cuyper et Henri Hourez la 3e nomination.

La direction de la Symphonie avise les musiciens que les répétitions générales reprendront dimanche 11, à 10 h., au nouveau local de la rue Deleuze. Les cours de solfège auront lieu le même dimanche à partir de 8 h. 15. Les parents désireux d'envoyer leurs enfants aux cours de solfège pourront les présenter au cours de la séance de dimanche prochain.

Une chute. — A la fin de l'après-midi, M. C. Deleville, 52 ans, rue Coli, 208, est tombé de sa chaise. Il s'est luxé l'épaule gauche. Il a été admis à la Fraternelle de Roubaix, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Swinghedauw.

Licences et chiffre d'affaires. — La perception des licences de débits de boissons (881 fr. 50 pour le 2e semestre) et de la taxe sur le chiffre d'affaires du 2e trimestre aura lieu à la Salle des Fêtes, rue Jean Macé, vendredi 9 juillet, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Etat Civil. — Publication. — Roger Saudemont, ajusteur-mécanicien à Flers et Irène Vermote, bobineuse, 1 place Fénelon à Wasquehal.

HALLUIN

Ligue française pour le relèvement de la moralité publique. — Ce mardi 6, au local, « Maison de la Famille », 4, rue de l'Eglise, permanence de 1 à 20 heures.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Ce mardi 6, permanence au 42, rue Jean-Jaurès, de 14 à 17 heures.

Les familles sont priées de remettre leurs étiquettes pour le colis du mois.

Société d'horticulture et des jardins populaires. — Les adhérents sont informés qu'ils peuvent retirer l'engrais chez M. Maurice Vandewoestyne, 12, rue des Prés.

A la Philharmonie. — Les cours gratuits de solfège commenceront à fonctionner jeudi 8, de 18 h. 30 à 20 h., salle du café des « Vieux Amis », rue Gustave-Desmettre.

RONCQ

Avis aux familles des travailleurs occupés en Allemagne. — En application de récentes instructions préfectorales, les familles des travailleurs occupés en Allemagne, sont informées qu'à partir du 1er il ne leur est plus délivré de certificat intitulé « feuille de maladie » par les soins de la mairie.

Dorénavant elles auront à s'adresser pour l'obtention des prestations en cas de maladie ou de maternité, soit à la section locale, ou au correspondant local, soit au siège de la Caisse départementale des assurances sociales, soit à l'organisme qui aura été désigné à cet effet par la dite caisse qui leur délivrera les pièces nécessaires pour se présenter aux praticiens.

Corporation des tailleurs d'habits. — La permanence aura lieu dimanche 11, salle du café des « Vieux Amis », rue Gustave-Desmettre, à Halluin, heures habituelles.

MOUVAUX

Paiement de secours. — Le paiement des secours aux habitants privés de ressources aura lieu à la mairie, salle du rez-de-chaussée, le mardi 6, de 14 à 16 heures.

LES COMMANDES DE CHARBON
DANS LA RÉGION

A Tourcoing
SECTEUR 2
Bureau du Consortium Charbonnier 3, rue Carnot

8 juillet. — Rues d'Honschoote, Moulin Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, J. Verne, Serpentine et cours, des Cinq Voies et cours Erckman, Chatrian.

9 juillet. — Rues du Tilleul (165 à la fin, 164 à la fin et cours Roussel et cours au N° 215), rues Balzac, Union, Chalons, Cadeau et cours Seclin, de Roubaix, de la Tossée (tout sauf 1 et 9 et cours).

10 juillet. — Rues Fonderie, Omnibus, Bailly, St-Eloi, Danton, Stéphenson, Nantes, place Sébastopol, av. Lefrançois, Châtesubriand, Lafayette, G. Dron (89 à 111, 100 à 124), Albert Ier, F. Buisson, P. Corneille, J.-J. Derveaux, Soufflot, pl. de la Gare, Cœurs Joyeux, rues du Tileul (1 à 163, 2 à 164 et cours, de 128 à 138), Louis Leloir.

A Bondues
A LA MAIRIE

8 juillet. — 8 h., Moulin Cardon, Pavé des Ravennes.

9 heures : Gravier de Mouvaux, Gris Mouchon, Beau-Séjour, route de Linselles, Croix-Blanche, chem. de l'Epée Royale, Bas-Chemin, Pot de Fer.

10 h. : route Nationale (64 à 320).

14 h., route Nationale (115 à 305).

15 heures : carr. Lagache, Pavé du Jambon, carr. Lebrun, Chanterelle, Pavé du Molinel, quartier Gheyssens.

9 juillet. — 8 h. : route Nationale (1 à 113, 2 à 62).

9 h. : Chanterelle (quartier Morand), rue du Bosquiel.

10 h. : Fouquet Lelong, Poste, La Place, César Loridan.

14 h. : Sent. Ma Campagne, Fort Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Obreux, René Hespel, Gravier du Christ, Fort Debout, Chem. Saint-Georges.

A Hem
AU CAFE DU TILLEUL

SECTEUR 1. — 10 juillet : Rues du Cimetière de Lannoy, du Nouveau Chivron, de Willems, imp. Bavard, rues de Sailly, Braquaval, J. Guesde (numéros pairs et impairs), rues de Lannoy (jusque St-Pierre exclus y compris les extrémités), rues de la Léverie, du Vieux Civron, cour Plouvier, imp. Vanderporte, rue des Briqueteries.

SECTEUR 2. — 12 juillet : imp. Desurmont pour le côté impair, imp. Pelé, cour Bräme, Pipart et Lefebvre pour le côté pair, imp. de la Léverie, rues des Ecoles, cour Christiane, rues des Trois Femmes, Jules Guesde (pairs et impairs), de Saint-Pierre et jusque Bifur y compris les rues adjacentes), imp. St-Pierre.

SECTEUR 3. — 13 juillet : Rues de la Vallée, du Cimetière, de la Lionderie, cour Loridan, imp. Lionard, rang Delsalle (pour le côté pair), chem. des Trois Baudets, cour Delgrange, Briqueteries Briffaut, cour Delcroix, cité Six, imp. Vandemeulebrouck (pour le côté impair), rue du Calvaire, de Moscou, du Voisinage, de la Gare, du Rivage, Gambetta, cour Droisart, cour Ducatillon, cour Béghin, place de la République, rues Jules Ferry, du Dr Coubronne.

SECTEUR 4. — 15 juillet : Rues de Lille (numéros pairs et impairs de la Bifur au Hempontpont y compris les rues adjacentes), rues Vaillant, cour du Jacquart, cité Franchomme, Paicaret, Droulet, cité Dandoren, Boussemarin, rue de l'Industrie, Victor Hugo, cour Michel, cour Mollet, imp. de Jummé.

SECTEUR 5. — 16 juillet : Rues Leclercq Taffin, de la Tribonnerie, de Trie, cité Leclercq, côté Toutemonde, sentier Delporte, rue de Croix, av. Mozart, rues du Petit Flot, cour Leplat, rue de Roubaix, boulevard Clemenceau, rue de Beaumont, rang Delplanque, rue J. Jaurès (numéros impairs et les rues adjacentes côté impairs), imp. de la Fosse, sent. Simoens, cour Droisart.

SECTEUR 6. — 17 juillet : rues J. Jaurès (numéros pairs et ouvriers des Trois Baudets), rue du Bas-Vooiosinage, imp. Debuscher, sent. Loridan, imp. D'Halluin, imp. Briffaut, rue A. Ribbot, Abbé Lemire, Foch, Pasteur et de la Justice.

A Marcq-en-Barœul
CHANTIER SELOSSE-DESMETTRE
Allée Gabriel

Pour faciliter les livraisons, les retardataires peuvent enlever leur charbon sur les chantiers ou attendre le mois suivant. Les inscriptions sont reçues le matin seulement.

Mardi 6 : rues de la Becqueterie, Egalité, Pilaterie, chem. Delmar, rue et pl. Lemire, St-Christophe, Parvenus, Flandres, Acacias, Boissonnet.

Mercredi 7 : rue Bouret, avenues Poincaré et Petite Hollande, rues Salembier et Dépôt.

Jeudi 8 : rue Desmettre, place Thiers, rues Gabriel, Barœul, boulevard République (entre Croisé et Pont de Dunkerque), rues Briand, Ducrocq, Delcenserie.

Vendredi 9. — Rues du Boulevard (côté Buisson), rues du Buisson et Buisson prolongée, Canrobert, Rouges Barres et cour.

Samedi 10. — Rues Lequenne, Faradsy, Fémy, Valmy, Vandenberghe, St-Antoine, Saint-Germain, cour Clabaut, Félix Faure, Pavillon St-Martin, chem. du Veau Gras.

AU COLISÉE
Rue Mongolfier

Mardi 6 juillet : rues Louiset, Ecoles, Carnot, Jean Jaurès, imp. Decispaul, Scrive.

Mercredi 7 : rues Jules Guesde, St-Roch, Magenta, Philippe de Girard, Midi, Nord.

Jeudi 8 : rues Jacquard, Brosserie, Plouich, boulevard Clemenceau jusqu'à la rue Charcot, Briqueterie Choquel.

Vendredi 9 : rue et Contour de l'Eglise, rue et cour Delcourt, Sébastopol, Montgolfier.

Samedi 10 : rues Nationale, cour Neugebourg, Malterie, Saint-Crépin, Briqueterie, cour Brême, chm. du Halage, cour Pohart, ruelle Hospice, place Doumer.

A Neuville
Ecole des garçons, 17, rue d'Halluin

Le 8 juillet : Rues de Tourcoing, Jean-Jaurès, carrière du Christ, sentier de l'école, sentier Ottevaere, sentier de France, sentier Baguette, des Armes-de-France, carrière Tisserand, rue des Cinq-Voies, du Moulin.

Le 9 juillet : Place de la Mairie, carrière du Faubourg, sentier de Roncq, du Sapin-Vert, rues des Fromets, de la Poste, du Dronckaert, du Bailly, carriere du Labyrinthe, carrière du Pape, contour de l'Eglise, sentier de la Bienfaisance, rues du Cimetière, Coq Chantant, d'Halluin, Bas-Quartier, de la Latte, Patronage.

Garderie des enfants,
Eglise Ste Thérèse (Risquons-Tout)

Le 10 juillet : Rues du Chemin-Vert, du Verger, Aristide-Briand, sentier de la Douane, rues Purgatoire, de la Fougette, de Gand, Emile-Zola, carrière des Deux-Nations.

A Mouvaux
SECTEUR N° 1
à la Mairie

Le 10 juillet : rues Mac-Mahon, de Roubaix, de Lille, de Tourcoing (jusque Brasserie Lemaire), place de la Paix, carrière des Pres, avenue Foch, place de la Délivrance, rues des Loimus, Marceau, Thiers, Docteur-Boullet, Jeanne-d'Arc, Kléber, Hospice.

Le 12 juillet : Rues Basse, Alsace-Lorraine, Am.-Courbet, Victor-Hugo, Duriez, Platanes, Lilas, Mirabeau, Isly, Négrier, du Triez, de Wasquehal, des Fleurs, Gallieni (jusqu'au boulevard Carnot), boulevard de la Marne, boulevard Carnot (jusque la rue Faidherbe).

SECTEUR N° 2
à la Mairie

Le 17 juillet : Rues Escalette, Vauban, Faidherbe, St-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur, Château.

Le 19 juillet : Rues Poissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Galieni (à partir du boulevard Carnot), boulevard Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour Sacré-Cœur, rues Verte, Jean-Jaurès, Epinette.

SECTEUR N° 3
Tabac Thiempont, rue de Tourcoing

Le 20 juillet : Rues de Tourcoing (de la Brasserie Lemaire aux Francs), des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta.

Le 21 juillet : Rue Masurel, Rouget-de-l'Isle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert-Pré, Gaieté, Des Champs, des Cousins.

A Roncq
A LA SALLE DES ŒUVRES
Rue du Docteur-Gallissot

Secteur N° 1. — Le 10 juillet : Rue de Lille (côté impair, du 277 au 409), Cité Bonduel, rues de l'Egalité, Rouge-de-Bousbecque, Casier, Wallerand, rangée Palin-Sec, cité Catteau, Merle, Cité du Frot, rangée Delahousse, des Trois-Rois, des Tilleuls, rue de Lille (côté pair, du 270 au 356), carrière Mimique, rue de Billemont, Cité Destombes-Lava, Catteau, Charlets, des Baraquements.

Secteur N° 2. — Le 12 juillet : Rues de Lille (côté impair, du 197 au 275), de la Vieille-Caserne, sentier du Vinage, cite Masure, Demazières, chemin Vert (jusqu'au Vinage, carrière Deflandre, Ferme du Grand Coulombier, carrière du Vinage, Couvreur, rue de Lille (côté pair, du 246 à 268), ruelle des Vicaires, rue des Arts, ruelle de l'Eglise, sentier-de-Neuville, rue du Docteur-Gallissot, rue de la Latte prolongée, rue des Cayennes.

Secteur N° 3. — Le 13 juillet : Rue de Lille (côté impair, du 153 au 195), rues Destombes, de la République, du Canon, Jeanne-d'Arc, Latériale, Pôle-Nord, place de la Gare, rue de Lille (côté pair, du 140 au 244), cité Delahousse, rangée-Brune, sentier des Merts, rues des Poilus, cité du Tissage, du Gazomètre, des Chants-Huants, de la Cloche, de la Briqueterie, de Béthune, de la Maisence, rongée Manessiez, cité Vanoverchelde, rue du Gaz, du Dronckaert (jusqu'au Pied-de-Bœuf), contour Casier.

A Willems
A l'Ecole

Le 8 juillet : Pour les rues du Rocmetz, de l'Ecole, de Templeuve, du Maréchal-Foch, des Poilus, J.-Pottiée, J.-Jaurès, de la Mairie, des Ecoles.

Le 9 juillet : Pour les rues de Lannoy, de la Vieille-Caserne, la place, rues de la République, de la Caserne, de France, du Petit-Marais, de la Victoire, d'Hem, du Bon-Conseil, du Grand-Marais, de Chéreng, de la Gare.

MARCQ-en-BARŒUL

On les vole déjà. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Hardemsn Benoit, cultivateur, demeurant à Marcq-en-Barœul, 71 bis, route de Menin, pour vol de 300 pieds de pommes de terre, commis au cours de la nuit, dans un champ situé chemin du Halage. Préjudice : 750 francs.

LA MADELEINE

Encore une. — Mme Devos, née Lefiel Louise, demeurant à La Madeleine, 33, rue Albert Ier, a déposé plainte pour vol de sa bicyclette, commis vers 15 h., dans le couloir de l'immeuble qu'elle occupe. Préjudice 5 à 6.000 francs.

HELLEMMES

Un bécanier est pincé. — Cokelaer Albert, 31 ans, demeurant à Hellemmes, 117, rue Fénelon, a été déféré au Parquet pour vol d'une bicyclette, commis vers 17 h., dans le hall de l'ancienne Mairie d'Hellemmes, au préjudice de Mme Debout, demeurant à Hellemmes, 25, rue Gustave Engrand.

ANNŒULLIN

Arrêté municipal, concernant l'accès des champs. — L'accès des champs est interdit à toutes personnes qui s'y rendent afin d'y prendre de la nourriture pour herbivores rongeurs ou ruminants ou qui sont munies de sacs, ustensiles et instruments propres à la recueillir, tous les jours de 12 à 14 h. et entre 21 et 7 h. Il est également interdit de traverser, sous aucun prétexte, à toute heure du jour et de la nuit, les champs préparés ou ensemencés, les pâtures et les terrains où repoussent du trèfle ou autres fourrages. Les contrevenants feront l'objet de procès-verbaux, aux fins de poursuites conformément aux lois et règlements.

LAMBERSART

Centre d'Entr'aide. — Le Centre d'Entr'aide des Prisonniers organise plusieurs séances de cinéma en faveur de ses camarades captifs et de leurs familles. Les deux premières auront lieu dans le quartier de Canteleu : Mardi le 13 juillet, à 20 h., au Progrès, avenue de Dunkerque ; mardi le 20 juillet, à 20 h., à l'Olympia, rue Neuve. Programme de choix avec intermède par des anciens prisonniers. Prix des places : 20, 13 et 10 fr.

Des prisonniers libérés vous présenteront des cartes d'entrée. Dans chacune des salles des cartes seront en vente huit jours avant la représentation.

LOMME

Curage des cours d'eau. — Les travaux de curage commenceront le 15 juillet et devront être complètement terminés au 15 août 1943.

A l'expiration de cette date, les riverains retardataires seront considérés comme refusant leur part de travail et le curage sera exécuté d'office et aux frais des riverains par le service des Ponts et Chaussées.

VERLINGHEM

Avis du percepteur. — Le percepteur informe la population qu'il se tiendra à la Mairie, le lundi 12 juillet, de 8 à 11 h., pour payer l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables et affaires diverses et recouvrement des impôts.

WATTIGNIES

Aux familles des travailleurs en Allemagne. — Pour l'obtention des prestations en cas de maladie ou de maternité, les familles des travailleurs partis pour l'Allemagne peuvent s'adresser à la Mairie, où tous renseignements utiles leur seront donnés en vue de la délivrance des pièces nécessaires pour se présenter aux praticiens.

LEZENNES

Vagabondage. — Le jeune Dupont Léonard-François, 18 ans, demeurant à Cornesse (Belgique) a été trouvé par la police locale, errant à Lezennes, sans argent. Conduit devant M. le Commissaire de Police, il déclara avoir quitté son domicile le 27 juin. Il a été déféré au Parquet.

LOOS

PAIEMENT DES SECOURS

M. Maurice Lejour, maire, fait connaître que le paiement de l'assistance aux habitants privés de ressources, pour la période du 1er au 30 juin 1943, aura lieu à la Maison des Œuvres (Patronage) le mercredi 7 juillet, à 14 h. Afin de faciliter le paiement, les intéressés sont priés de se munir si possible de la monnaie. Aucun paiement ne sera plus effectué en dehors des jour et heure ci-dessus.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Perquisition fructueuse

Une perquisition chez Carnaille Emile, 39 ans, rue d'Haubourdin, a amené la découverte de 32 kg. 500 de cuir, semblant provenir d'un vol commis, le 4 mai dernier, aux Etablissements Bienfait-Lemaire, où Carnaille était occupé. L'individu nie avoir commis ce vol, mais reconnaît avoir vendu 9 kilos de cuir, à raison de 250 fr. l'un. Il a été déféré au Parquet.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE

Plainte pour vol d'un porte-monnaie contenant 130 fr. et une feuille de tickets de pain, a été déposée par Mlle Vandervliet Georgette, 15 ans, rue de Jemmappes, 25.

LES TRANSPORTS ILLICITES

Vers 23 h. 45, rue de la Croix-Rouge, une patrouille de police a appréhendé les nommées Alphonse Vervacke, 23, rue de la Marlière ; Nellie Hurbain, 76, rue du Roitelet, à Mouscron, et Mme Clara Rassaillie, rue Henri-Delannay, à Mouscron, qui transportaient 1 jambon de 6 kilos, 10 kilos de lard, 7 kilos de beurre, 1 kg. 500 de blé et 14 œufs. Les marchandises ont été remises au ravitaillement et des procès-verbaux rédigés.

Le colis du prisonnier

La distribution du colis de juillet est commencée. Il pèse 4 kilos. Les services fonctionnent tous les jours, sauf les mardi et samedi après-midi, de 9 h. 30 à 11 h. et de 14 h. 30 à 17 heures. Nous insistons pour que les familles nous apportent du vieux papier pour nous aider à nous fournir en emballage.

LILLE

Une véritable association intercommunale de voleurs et receleurs est écroulée

Les sieurs George Maurice, 40 ans, manœuvre à **Lambersart**, rue Vaillant, cité Pasteur, 9 ; Charles Florent, 37 ans, manœuvre à **Haubourdin**, 40, rue d'Emmerin ; Gouy Lucien, 60 ans, manœuvre à **Péranchies**, rue Jules Drumez, 12 ; Parent Alfred, 44 ans, chauffeur de chaudières ; Bolpacre Paul, 40 ans, manœuvre à **Lambersart**, 4, rue Léon Trulin ont, tous été arrêtés et déférés au Parquet pour vols et recel d'huile et de végétaline, commis aux Huileries du Nord à **Lomme**.

Au domicile de Parent, il a été découvert une dizaine de litres d'huile, ainsi que 20 savonnettes demoulées récemment. Cette marchandise avait été achetée par du George à raison de 125 fr. le litre et provenant de vols commis par ce dernier aux Huileries du Nord où il s'introduisait dans la cave à l'aide d'une fausse clef qui avait été fabriquée par Parent, après que ce dernier, sur le conseils de celui-ci, il eut relevé l'empreinte de la serrure dans du mastic. George a avoué avoir dérobé environ 300 litres d'huile depuis novembre 1942. Charles, a également dérobé de l'huile qu'il a vendue à Bolpacre à 80 fr. le litre. Quant à Gouy il en a volé une quarantaine de litres qu'il a vendus à Parent à 125 fr. le litre.

Parent déclare avoir vendu le liquide à des personnes qu'il ne veut désigner, à raison de 195 fr. le litre, ainsi que des savonnettes fabriquées avec l'huile dérobée, à raison de 15 fr. pièce.

Les perquisitions effectuées n'ont permis de découvrir que quelques litres d'huile qui ont été restitués au propriétaire. Toutefois chez Charles il a été trouvé du savon confectionné avec une dizaine de kilos de végétaline brute dérobée également aux Huileries du Nord. Le savon sera déposé au Greffe du Tribunal.

PROBITÉ

Notre journal du vendredi 3 juillet dernier relatait un vol de portefeuille contenant 26.000 fr. au détriment d'un commerçant d'Auxi-le-Château. Une plainte avait été déposée. Nous apprenons que le dit portefeuille avait été oublié par l'intéressé au débit de tabacs Lesaffre, 60, Grand Place à Lille.

UN GALA PATOISANT CHEZ LES VACLETTEUX

C'est le 11 juillet, à 15 h., que les Vacletteux donneront leur gala patoisant. Ce concert est organisé au profit de leurs membres prisonniers. Il aura lieu dans la salle Sainte-Catherine, 50, rue de la Barre. La société s'est assuré le concours de MM. Painta, basse chantante, Duréduit, chansonnier lillois ; L. Coppens, chanteur fantaisiste ; Bour et Sain-Venant, duettistes, Alph. Caudron, chanteur patoisant ; Mme Sévin, soprano ; Mme A. Raes et J. Pinchon, duettistes patoisants.

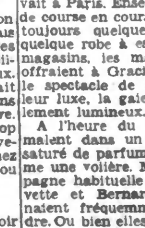

M. P. LESUR
Directeur
(Ph. privée).

Les clowns « Rigolini » dans leurs parodies, Emile Jayet et son ensemble de 20 musiciens accompagneront la chorale dans l'exécution de ses chœurs.

La section lyrique interprètera deux succès de fou-rire : 1. « Rosalie », comédie en un acte, de L. Foucont et F. Dupont ; 2. « Mon Oncque, Gendarme », vaudeville en un acte, de Aug. Labbe. Prix des places : 15 fr. 10 fr. On peut se procurer des cartes au siège : café Hilaire, 1, rue de la Monnaie, Lille.

Chez les anciens du 33e R. I.

Dimanche à 11 h. 30, avait lieu en l'église N.-D. de la Treille, la messe en la mémoire des vaillants soldats d'un régiment de chez nous tombés au champ d'honneur.

Dans le chœur où se pressait une nombreuse assistance, on notait la présence du commandant Rateau, du capitaine-major Courteville, des lieutenants Cartigny, Noël, Dérom, Lenne, Delhaye, etc...

L'abbé Blanckaert, ex-aumônier de la 2e D. I. à laquelle appartenait le 33e R. I. officiait.

Dans le sermon qu'il prononçat, Mgr Régent, s'attacha à faire ressortir que seule la Foi pouvont nous sauver.

La maîtrise de la basilique se fit entendre au cours de la cérémonie.

Nos conseils pratiques

NAVETS POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

C'est particulièrement à l'Automne que cultures de Navets réussissent mieux et la préoccupation de l'ensemeur doit se porter sur l'obtention de cette racine si utile pour les journées d'hiver et qui s'allie si bien avec les carottes dans la confection des préparations culinaires.

Les semis d'automne, appelés ainsi parce que la récolte s'opère durant cette saison, répondent à deux buts :

1o Produire des navets de variétés « tardives », de fortes dimensions pour les conserver et les utiliser durant l'hiver, jusqu'au printemps suivant.

2o Produire des navets de variétés « hâtives », de formes réduites pour obtenir des racines tendres que l'on arrache au fur et à mesure des besoins durant l'Automne jusqu'aux premiers froids et que l'on consomme également à l'entrée de l'hiver. Ces navets donnent l'impression de légumes de printemps.

Culture des navets tardifs à conserver. — Dans un terrain frais, bien ameubli, fumé à l'avance, c'est-à-dire ne contenant pas de fumier pailleux ce qui pourrait faire bifurquer les racines et les rendre fourchues, semer à partir du 15 **juillet à fin août**, soit à la volée, soit en lignes distantes de 20 à 25 c/m des variétés telles que « **Le Long de Meaux** », « **Le Vilermont** » **Collet rouge** », **Le Parenne** ».

La graine est recouverte d'un centimètre environ de terreau de préférence, puis le sol est tasse avec une planchette et bassine copieusement à plusieurs reprises afin d'activer la levée qui a lieu généralement en 5 jours. Lorsqu'on ne dispose pas de beaucoup de place, et c'est le cas habituel aux petits jardins ouvriers, on peut semer entre les rangs de haricots cultivés pour la consommation des grains à l'état sec ; à cet effet, il suffit de biner assez profondément, tout en veillant à ne pas abîmer les racines de ces derniers, râtisser, puis semer à la volée ou en lignes. Les jeunes plants de navets seront ainsi protégés des ardeurs du soleil par les feuilles des haricots, pendant tout le début de leur végétation, ce qui leur permettre de résister plus facilement aux attaques des « **Altises** » ou « **Puces de terre** » ces insectes ravageurs qui, en quelques heures, peuvent détruire des semis entièrement.

Un premier éclaircissage doit être fait pour laisser un écartement de 5 à 8 c/m. entre chaque plant, dès que ceux-ci ont deux feuilles en dehors des deux cotylédons ; puis on recommence une quinzaine de jours après pour laisser définitivement un espace de 12 c/m. afin que les navets puissent atteindre leur volume normal sans être gênés.

Pendant la végétation, tenir le sol propre, par